Déroulé pédagogique

DOCUMENT 03 · ÉDITION 2026

À votre *rythme.*

Le bilan de compétences ne suit pas un chemin tracé à l'avance. Il part de là où vous êtes — avec une structure, des outils éprouvés, et une logique qui vous appartient à la fin.

Ce déroulé décrit les principes pédagogiques, la vue d'ensemble du parcours et le détail des trois phases — objectifs, méthodes, outils mobilisés.

Mélanie Talhouarn

CONSULTANTE EN BILAN DE COMPÉTENCES · CERTIFIÉE QUALIOPI

PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

Trois principes, *une logique.*

L'accompagnement repose sur trois principes qui guident chaque séance —

01 · PERSONNALISATION

Les exercices et les outils sont choisis en fonction de votre situation, vos objectifs et votre rythme. Aucun bilan ne ressemble à un autre.

02 · PROGRESSION

Chaque séance s'appuie sur la précédente. Vous construisez une compréhension de vous-même qui s'approfondit au fil des semaines.

03 · AUTONOMIE

Entre les séances, vous travaillez à votre rythme sur des exercices dans votre livret personnalisé. Ce travail intersession est essentiel — c'est là que les prises de conscience s'installent vraiment.

SUIVI DE PROGRESSION

Un tableau de bord partagé dans votre Drive personnel récapitule les exercices réalisés, les étapes franchies et les éléments clés identifiés. Ce Drive contient également l'ensemble de vos documents officiels, vos rapports de tests, et à terme votre document de synthèse et votre livret de suivi finalisé en PDF.

VUE D'ENSEMBLE DU PARCOURS

Une lecture *en une page.*

PHASE	FORMULE HYBRIDE (13 H)	100% INDIVIDUEL (13 H)
Phase 1 — Analyse de la demande	2 h individuel (1 séance)	2 h individuel (1 séance)
Phase 2 — Investigation	4 h individuel + 6 h collectif	10 h individuel (5 séances)
Phase 3 — Construction & conclusion	1 h individuel	1 h individuel
Suivi post-bilan (à 6 mois)	Inclus	Inclus

Chaque séance dure 1 h 30 à 2 h et se tient en visioconférence. Le calendrier est défini ensemble en début de parcours, selon vos disponibilités. Les séances collectives de la formule Hybride réunissent 3 à 6 participants dans un cadre confidentiel et sécurisé.

Le travail personnel entre les séances (exercices du livret, recherches documentaires, tests) vient compléter les séances en face à face. Il n'est pas comptabilisé dans les heures de l'accompagnement.

PHASE 1 · ANALYSE DE LA DEMANDE

Comprendre *d'où vous partez.*

Formule Hybride — 1 séance individuelle (2 h) · **100% Individuel** — 1 séance individuelle (2 h)

Objectifs

- Comprendre votre situation professionnelle et personnelle actuelle
- Identifier vos attentes, motivations et premières pistes
- Co-construire l'objectif du bilan
- Présenter les modalités de travail (et, pour la formule Hybride, les modalités des temps collectifs)
- Signer la convention

Méthodes et outils

- Entretien individuel approfondi en visioconférence
- Questionnaire de situation actuelle
- Définition co-construite de l'objectif du bilan
- Premières explorations : activités aimées / non aimées, idées d'orientation

PHASE 2 · INVESTIGATION

Le *cœur du bilan.*

Formule Hybride — 4 h individuel + 6 h collectif · **100% Individuel** — 5 séances individuelles (10 h)

Objectifs

- Analyser le parcours professionnel et identifier les compétences transférables
- Explorer la personnalité, les valeurs et les modes de fonctionnement
- Identifier les motivations, démotivations et aspirations professionnelles
- Construire le portefeuille de compétences
- Ouvrir le champ des possibles et identifier des pistes professionnelles concrètes
- Confronter ces pistes à la réalité du marché et à leur faisabilité

Méthodes — temps individuels

- Entretiens semi-directifs approfondis
- Analyse du parcours professionnel (postes, missions, réussites)
- Regard de l'entourage professionnel et personnel
- Inventaire de valeurs professionnelles
- Exploration des aspirations et de l'environnement de travail idéal
- Travail sur les croyances limitantes et les blocages
- Bilan de mi-parcours

PHASE 2 · INVESTIGATION — SUITE

Méthodes — temps collectifs (formule Hybride uniquement)

> Ateliers structurés en mini-groupe (3 à 6 participants), animés par la consultante
>
> Dynamiques de groupe favorisant l'effet miroir et l'ouverture des perspectives
>
> Partages d'expériences encadrés dans un cadre confidentiel
>
> Exercices de co-construction et de confrontation des pistes professionnelles

Les temps collectifs ne portent jamais sur les éléments confidentiels du bilan individuel de chaque participant. Ils ouvrent un espace complémentaire de réflexion et d'enrichissement mutuel, sans interférer avec la confidentialité de l'analyse personnelle.

PHASE 2 · OUTILS SPÉCIFIQUES

Les outils mobilisés.

> **CareerKey** — test de profil professionnel (intérêts, personnalité, carrières correspondantes)
>
> **mescompetences.info** — construction du portefeuille de compétences
>
> **Livret de suivi personnalisé** — exercices sélectionnés selon votre situation

PHASE 3 · CONSTRUCTION DU PROJET & CONCLUSION

Faire *atterrir le projet.*

Formule Hybride — 1 h individuel · **100% Individuel —** 1 h individuel

Objectifs

- Synthétiser les éléments identifiés en phase d'investigation
- Explorer et analyser les métiers correspondant à votre profil
- Valider un ou plusieurs projets professionnels réalistes
- Élaborer un plan d'action concret et séquencé
- Formaliser et remettre le document de synthèse

Méthodes et outils

- Cartographie des éléments clés (compétences, valeurs, aspirations, à éviter)
- Recherche documentaire sur les métiers ciblés
- Matrice de décision multicritères
- Analyse du marché de l'emploi et des formations disponibles
- Co-construction du plan d'action avec étapes et échéances
- Entretien de conclusion et remise du document de synthèse

Outils spécifiques — sites d'orientation (ONISEP, Wilbi, orientation-pour-tous) · enquêtes métiers (contact direct avec des professionnels du secteur visé).

SUIVI POST-BILAN

Six mois *plus tard.*

Six mois après la fin du bilan, un entretien individuel de suivi est organisé (inclus dans les deux formules). Il permet de faire le point sur l'avancement de votre projet, d'ajuster le plan d'action si nécessaire, et d'identifier d'éventuels nouveaux obstacles.

Un questionnaire de satisfaction est transmis à l'issue du bilan, ainsi qu'un questionnaire de suivi à 6 mois.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA PROGRESSION

Pas seulement à la fin.

La progression est évaluée tout au long du parcours :

En début de chaque séance — retour sur les exercices intersession et les prises de conscience

En fin de chaque séance — point sur les avancées, clarification des prochaines étapes, ajustement si nécessaire

En milieu de parcours — bilan de mi-parcours structuré (niveau de clarté, zones de flou restantes, ajustement des objectifs si besoin)

En fin de parcours — bilan final, remise du document de synthèse, évaluation de satisfaction à chaud

À 6 mois — questionnaire de suivi post-bilan + entretien individuel

Le tableau de bord partagé dans votre Drive vous permet de visualiser à tout moment l'avancement de votre parcours.

NOTE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Des outils, *jamais l'analyse.*

Des outils numériques intégrant des fonctionnalités d'intelligence artificielle peuvent être utilisés à titre complémentaire dans le cadre du bilan — notamment pour analyser, structurer ou reformuler certaines informations.

Ces outils ne remplacent en aucun cas l'analyse, l'expertise et l'interprétation de la consultante, qui conserve l'entière responsabilité des conclusions et préconisations formulées.

Afin de préserver la confidentialité, les données nominatives sont remplacées par des initiales ou un identifiant interne lors de tout traitement par ces outils. Leur utilisation se fait dans le strict respect du RGPD.

RÉFÉRENCES RÈGLEMENTAIRES

Le cadre légal mobilisé.

Art. L6313-4 du Code du travail — définition et cadre légal du bilan de compétences

Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 — conditions de mise en œuvre

LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 — pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Règlement (UE) 2016/679 — RGPD

Référentiel National Qualité (RNQ) — Qualiopi